Amicale des Saint-Hilaire de France

Assemblée Générale Ordinaire

Date : 19 mai 2012 à 10 heures.

Lieu : Salle polyvalente de Saint-Hilaire-au-Temple (51)

Présents :

- Saint-Hilaire (Allier),
- Saint-Hilaire sous Romilly,
- Saint-Hilaire de Barbezieux,
- Saint-Hilaire en Lignières,
- Saint-Hilaire les Courbes,
- Saint-Hilaire Peyroux,
- Saint-Hilaire sur Yerre,
- Saint-Hilaire (Haute-Garonne)
- Saint-Hilaire de Beauvoir,
- Saint-Hilaire du Rosier,
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
- Saint-Hilaire la Palud,
- Saint-Hilaire la Treille,
- Accueil Dynamique de Saint-Hilaire la Palud,
- Saint-Hilaire le Petit,
- Saint-Hilaire le Grand,
- Saint-Hilaire au Temple.

Excusés :
Mont-Saint-Hilaire (Canada).

Tout d'abord, Yvon nous reçoit et remercie tous les Saint-Hilaire présent, dont un nouveau, Saint-Hilaire-Cottes. Il remercie aussi tous les bénévoles ayant participé à l'organisation de ce rassemblement.

Avant de débuter nos travaux, nous assistons à la 3ème passation de la Crosse au cours de ce week-end, cette fois entre Agnès PERSON et Yvon LEFEVRE.

1 - Rapport d'activité :

Le Président de l'Amicale des Saint-Hilaire de France, Olivier GUIOT fait un rapide bilan d'activité de l'année écoulée. Il rappelle les communes qui avaient émis un souhait d'organiser le rassemblement. Il informe l'assemblée que le site internet de l'Amicale Nationale des Saint-Hilaire de France : http://sainthilairedefrance.planet-allier.com, a évolué et qu'il comprend maintenant tous les documents préparés par Monique Robin pour préparer un rassemblement. On peut y trouver aussi tous les articles que font passer les membres, notamment Michèle GHIRAGOSSIAN.

Le Président présente le courrier de l'association des églises de Saint-Hilaire de France basée à Poitiers. Nous connaissons déjà cette association puisqu'elle a tenue une exposition lors du précédent rassemblement.

Son Président, Jacques MASSON, est absent ce week-end pour raison de maladie, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le courrier de Jacques MASSON comprend un questionnaire pour savoir les églises de nos communes sont consacrées à saint Hilaire, ou si elles possèdent des objets, des statues, des vitraux ou des fresques représentant saint Hilaire. Un questionnaire est remis à chaque commune présente qui pourra faire un inventaire de son patrimoine ainsi que des photos et renvoyer le tout directement à Mr MASSON afin que son association complète sa base de données et son exposition. Cette exposition peut venir dans nos différentes communes ou lors des rassemblements.

2 - Bilan financier :

Daniel DETARET, Maire de SAINT-HILAIRE EN LIGNIERES, trésorier de l'Amicale présente ensuite le bilan financier aux membres. Peu de communes sont à jour de leurs cotisations pour l'année 2012, il en profite pour rappeler que les communes organisatrices ne paient pas la cotisation l'année de leurs rassemblements.

En compte, nous avons 4528,79 €.

Côté dépenses, lors de cet exercice, il a réglé la banderole fabriquée l'année précédente. Il a réglé aussi l'hébergement de Michel GILBERT, notre collègue Maire de Mont-Saint-Hilaire au Canada venu assister au précédent rassemblement.

Daniel DETARET remet un chèque de 200 € à Lydie, la Présidente de Tr'Hilaire 51, pour prendre en charge un vin d'honneur. Cette somme que nous avions décidée il y a 2 ans couvre les frais d'un vin d'honneur au kir, mais malheureusement pas au Champagne tel que nous l'avons dans la Marne.

Le Président rappelle que depuis le 1er Rassemblement, notre souhait est d'organiser des rassemblements accessibles au plus grand nombre. Il remercie les 3 Maires qui nous ont accueillis ce week-end ainsi que Lydie pour l'organisation de ce Rassemblement original, exceptionnel car il se déroule sur 3 communes, exceptionnel par sa date au mois de mai, mais qui n'a en rien empêché le déroulement même si certaines délégations sont moins nombreuses que les autres années. Cette date a permis au Rassemblement d'avoir lieu, à Tr'Hilaire 51 de trouver un nombre de bénévoles suffisant et au public de la région d'être présent.

Daniel propose de ne rien modifier à la cotisation annuelle des adhérents. Il a tenu à disposition de l'Assemblée Générale tous ses comptes.

3 - Renouvellement du Bureau :

Le Président propose le renouvellement du bureau, aucun candidat ne se manifestant, les sortants sont réélus à l'unanimité,

- Olivier GUIOT, Maire de Saint-Hilaire en Allier, Président
- Daniel DETARET, Maire de Saint-Hilaire-en-Lignières, Trésorier
- Christian OLIVE, Maire de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Secrétaire.

« On ne change pas une équipe qui gagne » redit Agnès PERSON.

4 - Cotisation :

Le Président propose de maintenir la cotisation annuelle à 0.10 € par habitants, qui peut être réglée par la commune ou par une association. Patrick NUNEZ indique que dans sa commune de Saint-Hilaire-sous-Romilly va voter une subvention qui ira au-delà de la cotisation prévue.

Patrick invite aussi les toutes petites communes qui ne pourront jamais organiser un rassemblement à faire le même geste. Michèle et Olivier, lui répondent qu'il ne faut jamais dire jamais à l'exemple d'Yvon qui pensait ne jamais pouvoir l'organiser à Saint-Hilaire-au-Temple et pourtant nous y sommes.

Le Président, remercie en son nom et au nom de toute l'assemblée des Saint-Hilaire présents, Patrick et la commune de Saint-Hilaire-sous-Romilly pour ce geste généreux.

5 - Programme des rassemblements à venir :

Le Président salue la présence de Mr Jean-Claude PEYRAMARD, Maire de Saint-Hilaire-Peyroux en Corrèze. Serge et Daniel de Saint-Hilaire-Peyroux nous avaient informés lors de la précédente assemblée générale de leurs souhaits d'organiser le rassemblement de 2013. Jean-Claude nous indique qu'il reste des interrogations à lever, comme le budget. Il indique à l'assemblée que sa commune n'a pas les structures nécessaires pour accueillir un si grand nombre de personne et que la topographie de sa commune ne laisse que peu de surface plane. Le grand repas du rassemblement réuni en général entre 700 et 1000 personnes. Jean-Claude demande qu'on lui transmette des comptes arrêtés des rassemblements passés, Lydie lui transmettra les siens dès la clôture définitive.

Le Président rappelle que tous les documents nécessaires à l'organisation sont disponibles sur le site de l'Amicale des Saint-Hilaire et que les comptes de différents rassemblements qu'il a en sa possession pourront être transmis à Saint-Hilaire-Peyroux.

Le Président indique à Jean-Claude PEYRAMARD que Saint-Hilaire Allier en 2008 et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin en 2010 ont loué un chapiteau de 1200 m² pour organiser la manifestation. Cette location coûte plus de 10 000 €, ce qui représente une somme de frais fixe de départ importante et incompressible.

Il faut, bien sûr, monter des dossiers de subventions auprès de différentes collectivités, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de Communes et la Commune peut participer aussi. Jean-Claude étant lui-même Conseiller Général, ce sont des dossiers qu'il connait bien.

Mais il est rappelé qu'il faut aussi contacter des partenaires privés. Tr'Hilaire 51 l'a très bien fait en composant une brochure du Rassemblement doté de très nombreux pavés publicitaires. Lydie précise qu'il ne faut pas les vendre chers, il vaut mieux en vendre plusieurs pas trop chers que très peu à un tarif plus élevé. Agnès nous précise que l'imprimeur a été partenaire donc l'impression des brochures n'a rien coûté et l'ensemble des pavés à couvert la location du chapiteau.

Jean-Claude rassuré sur ses inquiétudes budgétaires nous indique que sa commune est partante pour 2013, mais il doit encore en référer à son Conseil Municipal et qu'il donnera rapidement sa réponse définitive. Agnès précise à l'assemblée qu'il faut bien indiquer au Conseil Municipal que si le Rassemblement s'organise dans sa commune, le Conseil ne doit pas se sentir investi d'une mission qu'il ne pourra pas assumé, que la Commune doit mettre à disposition ses infrastructures mais rien de plus en ce qui concerne les Conseillers Municipaux qui ont le choix de s'investir ou pas. Agnès PERSON a redit que les Conseillers intéressés, comme Lydie, se sont investis, mais que les autres n'ont pas du tout participé.

Jean-Pierre GRISOUARD, Maire de Saint-Hilaire-le-Petit, ajoute que le Conseil Municipal vote une subvention, en levant la crainte que la Commune soit sollicitée en cas de déficit de la manifestation. Une subvention de 2 000 € a donc été votée par chacune des 3 communes et chaque conseil municipal était assuré de ne rien devoir ajouté à la fin.

Jean-Pierre précise également qu'avec Agnès et Yvon, ils ont sollicité leurs communautés de communes respectives, mais que son Président lui a rétorqué qu'il n'avait pas la compétence. Il faut donc penser de faire prendre la compétence dans les « comcom » auparavant.

Les subventions ont permis à Tr'Hilaire 51 de démarrer car sa création date du 19 décembre dernier et qu'elle partait donc de 0 €. Ce n'est pas le cas de Saint-Hilaire-Peyroux ou Saint-Hilaire-du-Rosier qui se préparent déjà à organiser un rassemblement, et organisent dans ce but des manifestations lucratives locales.

Jean-Claude PEYRAMARD demande quelle serait la date butoir pour donner sa réponse. Cette année la décision a été connue le 31 décembre, ce qui a permis aux délégations de s'organiser et de venir participer à ce rassemblement, mais ce qui est un peu court pour l'organisation elle-même, notamment les démarches administratives. Un délai d'une année environ parait le plus judicieux.

Yvon rappelle de ne pas oublier de demander une enveloppe sur la réserve parlementaire de nos députés ou sénateurs et de déposer le dossier en début d'année.

Les dernières communes à l'avoir organisé, nous font pas de leurs bénéfices respectifs et des difficultés rencontrées d'une région à l'autre pour obtenir des subventions. En Charente, ni la Région ni les parlementaires n'ont voulu soutenir le Rassemblement de Saint-Hilaire-Barbezieux, mais le Département, la communauté de communes et le pays l'ont fait.

Le bénéfice réalisé dans chaque commune permet, si l'association le souhaite de prendre en charge tout ou partie du voyage pour les rassemblements suivants, ce qui est aussi une récompense pour les bénévoles qui ont travaillé.

Agnès et Lydie nous informent que plus de participants auraient pu dormir chez l'habitant et préconisent de promouvoir, si possible, ce mode d'hébergement qui crée des liens encore plus forts.

Pour 2014, Sylvain BELLE nous confirme que sa commune de Saint-Hilaire-du-Rosier en Isère organisera le Rassemblement. Jean-Paul GUILHERMET, Président de l'association « Les Rosiers de Saint-Hilaire » précise même que les dates seront les 26 et 27 juillet 2014. L'objectif de Jean-Paul est d'héberger au moins 300 personnes chez l'habitant pour renforcer la convivialité.

Nous parlons également de 2015, avec Jean-Pierre MARTIN, adjoint à Saint-Hilaire-les-Courbes en Corrèze. Jean-Pierre nous informe qu'il a un problème. Il a commencé de travailler avec l'office du tourisme de Treignac et sa Communauté de Communes, mais un autre adjoint à saborder le projet auprès de la « comcom ». L'assemblée pense que l'organisation dans un même département à 2 ans d'intervalle ne doit pas poser de problèmes aux financeurs, mais Jean-Pierre est obligé de reprendre son projet du départ. Projet qui lui tient à cœur et qu'il compte toujours réaliser, en attendant il donnera avec son équipe un coup de main à Saint-Hilaire-Peyroux qui le lui rendra au centuple, bien sûr.

Ensuite, pour 2016, Michèle GHIRAGOSSIAN a écrit au Président son souhait de ré-organiser un rassemblement à Saint-Hilaire-la-Palud. Ce serait le 11ème rassemblement, mais le 10ème anniversaire. Olivier MARIE précise que ce sera sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal de Saint-Hilaire-la-Palud de l'époque. Il est vrai que la date est encore éloignée et que des échéances municipales interviendront en 2014 et peuvent changer un peu la donne.

Le Président espère revoir, l'année prochaine, une délégation de Saint-Hilaire-Cottes, ainsi que les 3 autres Saint-Hilaire du département de Corrèze. Jean-Claude PEYRAMARD et Jean-Pierre MARTIN vont les contacter.

La difficulté de contacter de nouvelles communes est réelle comme le confirme Lydie, quand on les appelle certaines personnes font blocage, quelquefois la secrétaire ou des fois le Maire que ça n'intéresse pas et qui ne transmettent pas l'information dans les associations. Cette année Saint-Hilaire-de-Briouze n'est pas venu car, au dire de Mr BEDIER Président du Comité des Fêtes, le Maire n'a pas voulu donner de subvention à cet effet et le déplacement coûte cher. Il reviendra avec une délégation lors des prochains rassemblements mais il faut qu'il s'organise différemment sans attendre sur la subvention communale hypothétique.

Le Président passe ensuite la parole à Michèle GHIRAGOSSIAN pour nous transmettre l'invitation de Michel GILBERT, Maire de Mont-Saint-Hilaire au Canada. Elle nous fait lecture du courrier que chaque maire des Saint-Hilaire recevra prochainement. Mont-Saint-Hilaire fête le centenaire de sa fondation et Michel GILBERT nous invite à y participer ou à tout le moins de lui transmettre des photos de nos communes. Michèle envisage de s'y rendre avec une petite délégation, le délai étant très court, le voyage est programmé pour avril 2013.

Agnès PERSON demande si on pourrait faire graver une plaque à fixer dans le coffret de la crosse avec le nom de chaque commune organisatrice et l'année du Rassemblement. L'assemblée est tout à fait d'accord, on recherche un fournisseur et on commande cette plaque rapidement.

Olivier GUIOT lève la séance à 10H50. Il remet à chacun des maires qui a déjà organisé un Rassemblement une Crosse, copie en modèle réduit de celle que l'on se transmet année après année, afin qu'il reste un souvenir de ce Rassemblement. Ces crosses réduites sont offertes par l'Amicale Nationale des Saint-Hilaire de France.

Daniel DETARET propose de présenter sur le podium, lors des présentations, ceux qui l'ont déjà organisé.

Jean-Pierre MARTIN soulève une dernière question, qui s'est posée à lui au repas de la veille, est-ce que la vraie potée champenoise doit être avec ou sans haricots ? Pour Agnès c'est sans, pour Yvon c'est avec !!! Aurons-nous la réponse un jour ?

Plus personnes ne demandant la parole, le Président remercie chaleureusement tous les participants et lève la séance. Yvon nous invite à faire une « photo de famille » devant la salle avant de rejoindre les stands afin d'inaugurer avec les officiels le marché DES TERROIRS, de tous nos terroirs.

Le Président,	Le Secrétaire,
Olivier GUIOT.	Christian OLIVE.

PS : Claude, notre vidéaste amateur enverra les DVD du rassemblement à chaque Saint-Hilaire présent et Michèle transmettra un CD de photo à tous les SAINT-HILAIRE.